












Grand Site de France de Bibracte – Morvan des Sommets : 1100 km de chemins pour contempler le monde sous vos yeux. Ralentez, contemplez, ressourcez-vous ! Une randonnée en plusieurs étapes, où la forêt est reine. Vous traverserez le site archéologique de Bibracte, en passant par la Source de l'Yonne, jusqu'au plus haut sommet de Bourgogne.



Trace n° 49372354

 Durée	7h 45	 Difficulté	Difficile
 Distance	20,26 km	 Retour point de départ	Non
 Dénivelé positif	675 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	540 m	 Commune	Saint-Léger-sous-Beuvray (71990)
 Point haut	777 m	 Région	Morvan
 Point bas	375 m		

Description

Se garer sur le parking du Musée de Bibracte, 2 Route Jacques Bulliot, 71990 Saint-Léger-Sous-Beuvray.

(D) Suivre, sur 20 m, la petite route qui monte au sommet du Mont Beuvray, à droite du restaurant "Le Chaudron". Obliquer, directement à droite, pour passer derrière le musée, en suivant le GR©13 (balisage Blanc et Rouge). Après environ 500 m, tourner à gauche en montant et zigzaguer jusqu'à la Porte du Rebut. Ouverte dans le rempart qui ceinturerait Bibracte, bâtie selon la technique du murus gallicus saluée par César, elle constituait la principale porte d'accès à l'oppidum.

(1) Prendre à droite le long de la D274 puis, encore à droite, sur un chemin balisé PR® Jaune : c'est le chemin du tour des remparts. La seconde possibilité est de traverser le site archéologique en suivant le GR©13, sans le quitter. *En cheminant le long de la voie centrale à Bibracte, vous côtoyez les "queules". Ces arbres aux silhouettes tourmentées sont les vestiges de haies tressées qui clôturaient des pâturages aux siècles passés.*

(2) Passer au Theurot de la Wivre : ce rocher est associé, dans la mémoire populaire à la Wivre, monstre mi-femme, mi-serpent, des légendes bourguignonnes. Suivre le chemin balisé Jaune, tout droit, en passant par la Fontaine de l'Écluse. Continuer jusqu'à retrouver le GR® à la Roche aux Lézards.

(3) Virer à droite et dévaler tout droit, pendant 3 km environ, jusqu'à une petite route (D507).

(4) Prendre cette route à gauche, sur quelques dizaines de mètres, puis tourner à droite, en direction du moulin de Montvernot. Continuer sur le GR©13 jusqu'à Petiton, où l'on retrouve la D507.

(5) Traverser la route, prendre ensuite à droite, dans le hameau, une petite route qui descend et se transforme en chemin longeant la vallée de la Roche. Dépasser la station de pompage, garder la droite à Vers les Beaux pour franchir le Ruisseau du Moulin de la Chaute, passer à côté de la maison et poursuivre jusqu'à un croisement de chemins.

(6) Prendre à gauche pour continuer à longer le Ruisseau du Moulin de la Chaute, sortir de la forêt et atteindre la D18 où l'on retrouve le GR®13.

(7) Traverser, **avec prudence**, pour prendre la route en face, traverser le hameau de l'Échenault, puis virer à gauche en montant dans la forêt.

(8) Au bout d'environ 200 m, quitter le GR©13 et continuer à monter à gauche, pour rejoindre une petite route au niveau de Fontian.

(9) Suivre la route à droite, puis la quitter pour un chemin à gauche, direction "Source de l'Yonne". Grimper tout droit, en suivant un PR® Jaune.

(10) Virer à gauche pour aller visiter les Sources de l'Yonne dans le site classé du Mont Préneley.

(11) Poursuivre à droite sur environ 500 m.

Points de passages

-  **D Parking Musée de Bibracte**
| N 46.932084° / E 4.048687° - alt. 613 m - km 0
-  **1 Porte du Rebut, murus gallicus - Porte du Rebut**
| N 46.930964° / E 4.042691° - alt. 706 m - km 1.06
-  **2 Theurot de la Wivre**
| N 46.932276° / E 4.035992° - alt. 738 m - km 1.66
-  **3 Roche aux Lézards, jonction GR°°@°°**
| N 46.919991° / E 4.028544° - alt. 764 m - km 3.73
-  **4 D507**
| N 46.906685° / E 4.010987° - alt. 378 m - km 6.37
-  **5 Petiton, D507**
| N 46.916413° / E 4.004662° - alt. 417 m - km 7.92
-  **6 Croisement, à gauche**
| N 46.923421° / E 4.015343° - alt. 442 m - km 9.28
-  **7 D18, jonction GR°°@°°13**
| N 46.939594° / E 4.034015° - alt. 547 m - km 11.98
-  **8 Abandon GR°°@°°, tout droit**
| N 46.945457° / E 4.029733° - alt. 629 m - km 12.87
-  **9 Fontian**
| N 46.952332° / E 4.021863° - alt. 700 m - km 13.9
-  **10 Embranchement des sources de l'Yonne - Yonne (rivière) - Affluent de la Seine**
| N 46.961075° / E 4.018105° - alt. 750 m - km 15.1
-  **11 Sources de l'Yonne**
| N 46.955096° / E 4.010141° - alt. 739 m - km 16.1
-  **12 Mont Préneley - Mont Preneley (856 m)**
| N 46.959157° / E 4.007565° - alt. 751 m - km 16.59

(12) Bifurquer sur la droite, en direction des tourbières. Franchir les passerelles et rejoindre une route au niveau du lieu-dit Port des Lamberts.

(13) Aller à droite et, une fois arrivé à proximité de l'embranchement du

(10), reprendre le GR®13 en virant à gauche et atteindre Pré du Massé (A).

● 13 Port des Lamberts

N 46.963889° / E 4.010656° - alt. 700 m -
km 17.32

● A Pré du Massé

N 46.980275° / E 4.023217° - alt. 753 m -
km 20.26

Informations pratiques

(4) Montvernnot : à 1 km, hébergement camping « La forêt du Morvan ».

(9) Fontian : à 1 km à gauche, hébergement « les sources de l'Yonne » ; à 0,5 km à droite, hébergement « Gîte d'étape du Beuvray » et restaurant « Auberge de Glux ».

Après (10) cote 757 : à 300 m à droite, aux Tourneurs, hébergement « Gîte le Domaine de Fangorn, cabane du druide ».

(A) Pré du Massé : hébergement aux Courreaux « Chambre d'Hôtes Plume de mouton et Cie » et artiste sculpteur à la tronçonneuse le « Lutin du Folin ».

A proximité

(D) Le site archéologique de Bibracte et son musée.

Les panoramas depuis le Mont Beuvray (site classé).

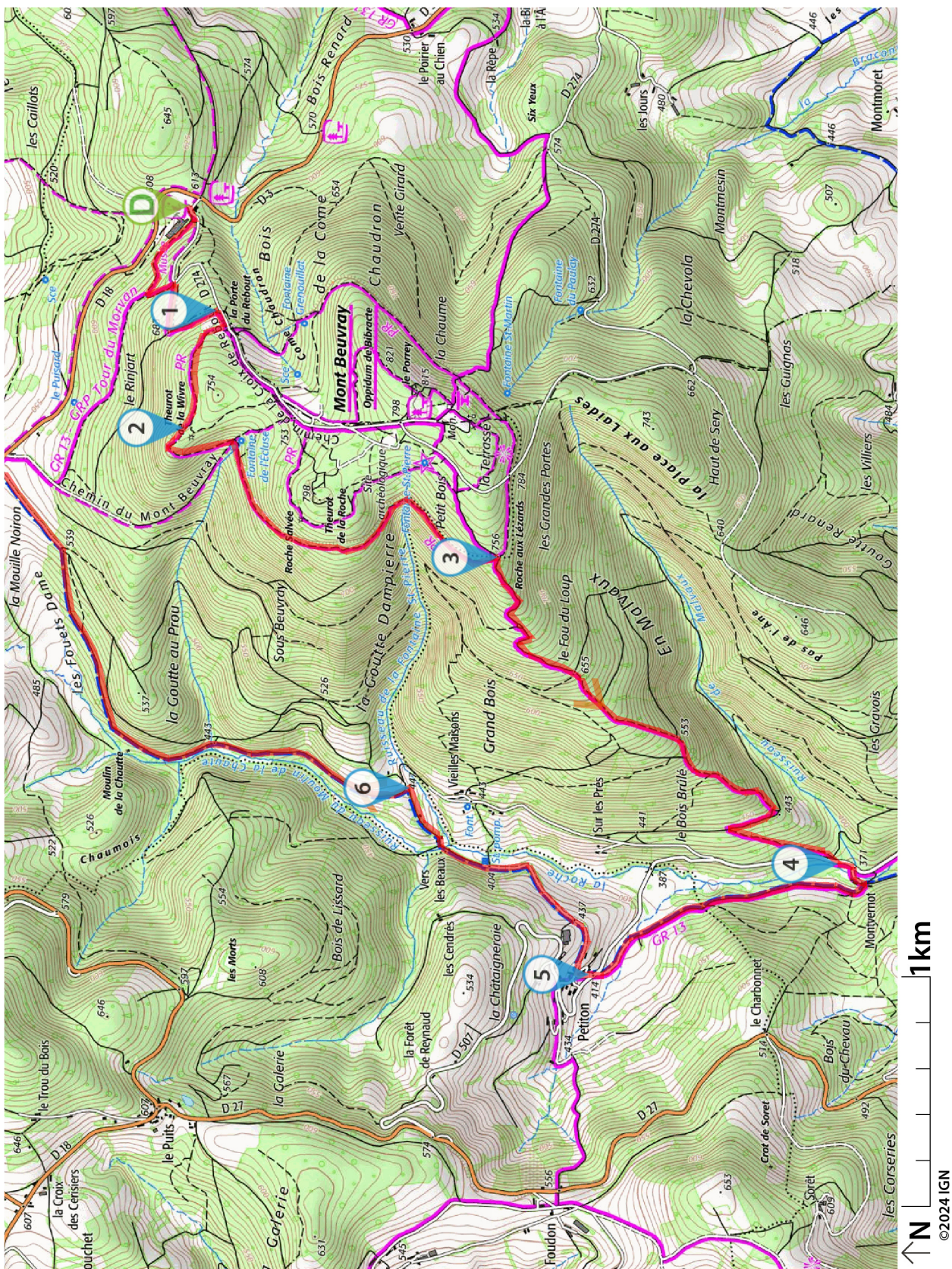
(11) Les Sources de l'Yonne et le Mont Préneley (site classé).

Sur le Mont Beuvray, à la fin du II^e siècle avant notre ère, le peuple gaulois éduen érigea Bibracte, sa capitale éphémère, à la fois creuset et tombeau de l'unité celtique, qui fut transférée un siècle plus tard à l'emplacement de l'actuelle Autun. À flanc de montagne, le Musée de Bibracte dresse le portrait de l'oppidum et de son époque. En plus d'évoquer une page fondamentale de l'histoire européenne, il permet d'expliquer la démarche et les techniques de l'archéologie. Le site archéologique, situé dans un écrin de verdure où les forêts sont aussi grandioses que les paysages, fait l'objet depuis 1984 de chantiers de fouilles annuels dans le cadre du Centre archéologique européen.

Sur le site classé du Mont Préneley recouvert par la dernière grande hêtraie montagnarde du Morvan, également espace sensible départemental, l'Yonne naît au cœur d'une des plus remarquables tourbières de Bourgogne. Ces milieux humides à la fois riches et fragiles en termes de biodiversité permettent de voyager dans le temps grâce à l'étude des pollens préservés dans la tourbe. Le long du sentier de découvertes du site classé, les traces de l'occupation humaine sont nombreuses : vestiges contemporains de Bibracte, sanctuaire d'époque romaine, digues des retenues d'eau qui permettaient le flottage du bois.

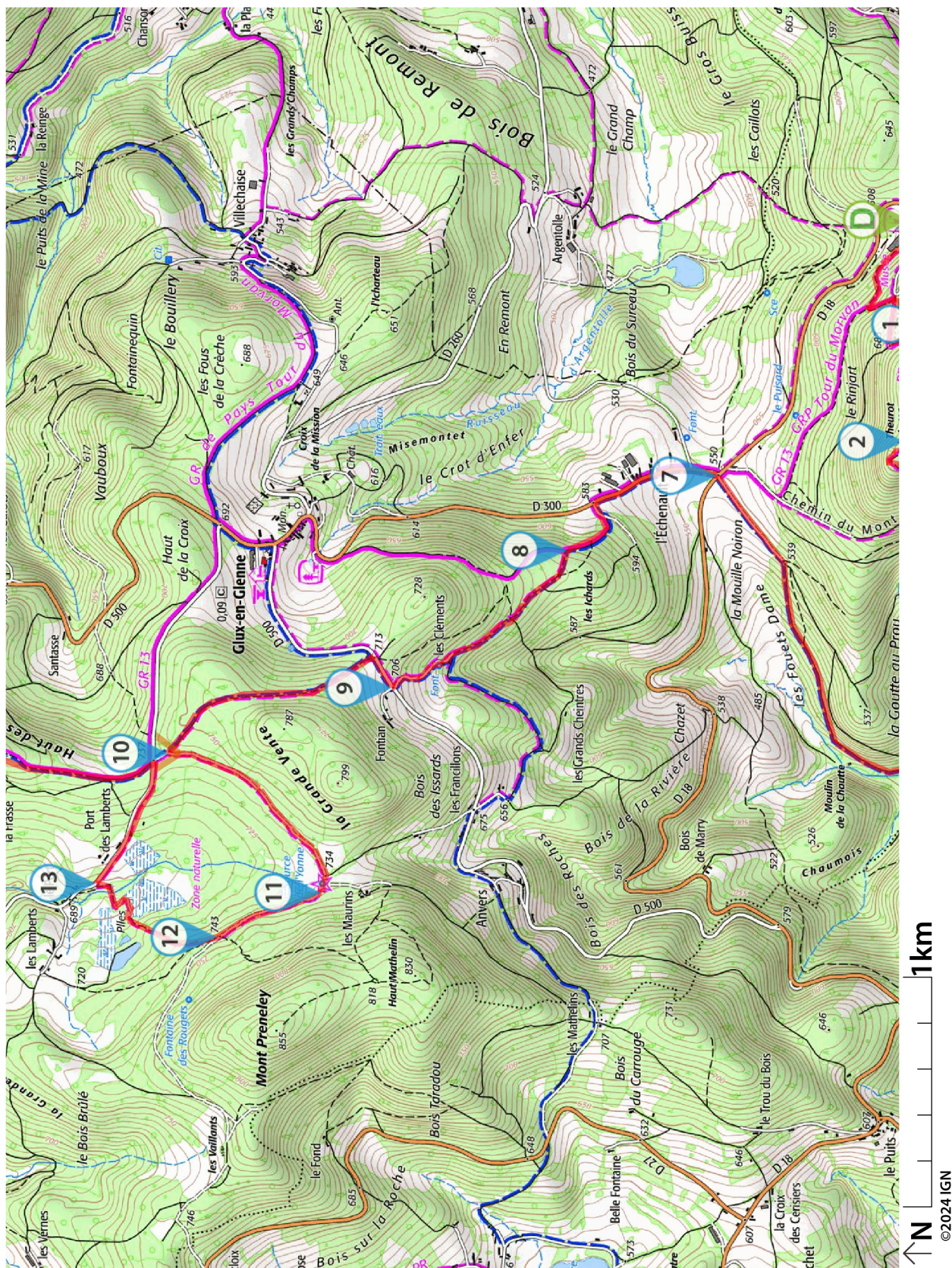
Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-bibracte-source-de-l-yonne-pre-du-masse/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



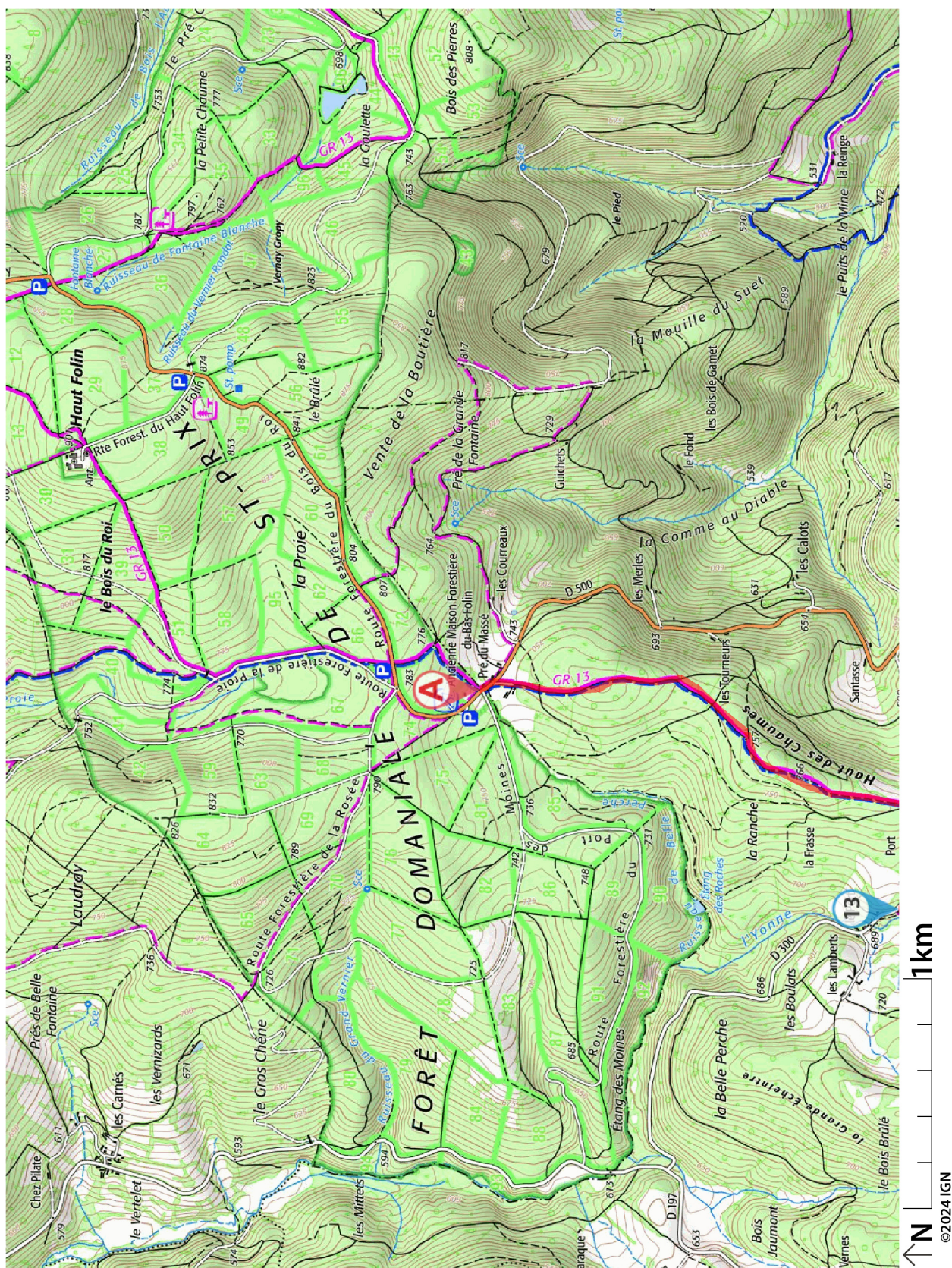
Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



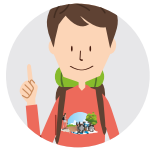
Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

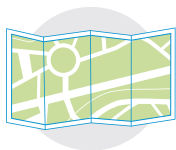
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



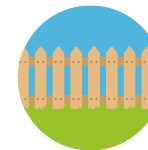
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



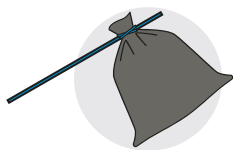
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.